

# La faute d'orthographe, une faute professionnelle

La Croix.  
2/07/2010

De plus en plus de salariés utilisent leur droit à la formation pour se remettre à niveau en orthographe et contribuer ainsi à donner, dans les lettres et les courriels, une meilleure image de leur entreprise

Eric est penché sur sa feuille, concentré, très concentré. Pour un peu, on verrait la sueur perler à son front. Accorder ou non le participe passé, telle est la question. La phrase – « les maisons se sont bien vendues » – n'est pourtant pas d'une extrême complexité. Mais ce technicien titulaire d'un double CAP – en électrotechnique et en plomberie – le dit lui-même, l'écrit n'a jamais été son fort... Pas à pas, Eric progresse dans l'exercice. Et il s'en sort plutôt bien, grandement aidé par les consignes de la formatrice, Anne-Marie Gaignard, qui a mis au point sa propre méthode de remédiation orthographique.

Nommée Défi 9, celle-ci a pour objectif d'éradiquer, en neuf étapes, les fautes les plus courantes (les accords, les terminaisons en « er », le pluriel des nombres et des couleurs, les féminins se terminant par « é », etc.). Mise au point initialement pour aider les enfants (lire ci-contre), cette méthode ludique sert de base à des stages d'une journée organisés une fois par mois à Paris et qui séduisent de plus en plus de salariés fâchés avec les français.

Eric, par exemple, a lui-même sollicité son employeur, l'office HLM de Seine-et-Marne, pour bénéficier de cette formation. « Je suis de temps à autre amené à rédiger des courriers et des fax, explique ce quadragénaire. J'ai beau me relire pour essayer d'éliminer les fautes, il en reste toujours. Les collègues me font parfois des remarques, sur le ton de la plaisanterie. Mais je sais que les destinataires de mes courriers doi-



vent bien se marrer aussi», dit-il dans un sourire qui cache mal un sentiment de gêne, si ce n'est de honte.

**Nombre d'entreprises, voulant préserver leur image, optent pour le « zéro tolérance » à l'égard des fautes d'orthographe.**

Comptable au sein d'une banque, Micael se sent, de son côté, beaucoup plus familier des chiffres que des lettres. Seulement voilà, lui non plus ne peut se passer de l'écrit. « Ne serait-ce que pour obtenir les données à traiter, j'ai besoin d'adresser des mails à mes collègues », raconte-t-il. À 23 ans, il a donc choisi d'utiliser son droit individuel à la formation pour participer à ce stage – d'un coût de 625 € – et combler ses lacunes en français. « Je ne voudrais pas donner de moi-même une mau-

vaise image, en particulier vis-à-vis de ma hiérarchie », confie-t-il.

Un courrier parsemé de fautes, et c'est une crédibilité professionnelle qui, potentiellement, se trouve mise à mal. Pour peu que ce courrier soit adressé à des clients, c'est l'image même de la société qui est ternie...

« Dans mon domaine, l'événementiel, nous travaillons souvent dans l'urgence, témoigne Ut, 22 ans. Un jour, j'ai adressé sans le relire un mail à un de nos bons clients qui m'a répondu avec bienveillance que je devrais soigner mon orthographe. J'étais très mal à l'aise », se souvient-elle.

Enfant, sous l'œil attentif de ses parents, Ut avait appris consciencieusement les règles de français. Mais, dit-elle, l'écriture de SMS et la prise de notes en sténo lui ont, depuis, donné de « mauvaises habitudes ». Et la jeune femme, inscrite en alternance dans une école de commerce, constate chaque jour que son cas est loin d'être isolé. Ces insuffisances en français, de plus en plus fréquentes si l'on en

croit certaines études (lire La Croix du 11 mars 2009), peuvent s'avérer un véritable handicap au moment du recrutement. « Candidats à l'embauche dans des entreprises, plusieurs de mes amis ont dû passer des tests d'orthographe. En cas d'échec, ils n'auraient pas pu signer de contrat », souligne Ut.

Parce que, à l'heure des nouvelles technologies et du « tout-urgent », les courriers externes sont de moins en moins rédigés ou visés par des secrétaires, nombre d'entreprises, voulant préserver leur image, optent pour le « zéro tolérance » à

l'égard des fautes d'orthographe. D'ordinaire, Bruno adressait discrètement ses courriers professionnels à sa femme pour qu'elle les corrige avant l'envoi. « Mais un jour, j'ai dû produire sur-le-champ, en présence de mon supérieur, un rapport destiné à l'Autorité de sûreté nucléaire, qui a renvoyé le document en émettant des interrogations sur les compétences de l'auteur », raconte cet inspecteur en soudage, alors employé dans une centrale. « Cet épisode m'a coûté mon CDD, qui n'a pas été renouvelé », assure-t-il.

DENIS PEIRON

## Une méthode ludique pour combler ses lacunes

Adieu les compléments d'objet directs et autres verbes pronominaux... Anne-Marie Gaignard, auteur d'un best-seller (*Hugo et les rois Être et Avoir*, Éd. Le Robert, 2005), parle de la langue française en termes simples et ludiques. Ici, il est question de « cache-cache » ou encore de « bataille » entre « être » et « avoir ». Au tableau, la formatrice croque aussi de petits personnages pour favoriser la compréhension des règles et faciliter la relecture par « gestion mentale ». Sa méthode, Défi 9, fera l'objet d'un ouvrage publié à la rentrée aux Éditions De Boeck.